

**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES
DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD (SITOM SUD GARD)**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 24 FEVRIER 2020

| | |
|---------|-----------------------------------|
| DL20014 | COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2019 |
|---------|-----------------------------------|

Etaient présents

Président : M. Hervé GIELY, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Redessan,
Vice-Présidents :

M. Aimé BARACHINI, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Adjoint au Maire de Fourques,
M. Claude BONNAFOUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Maurice de Cazevieille,
Mme Marie-Reine DELBOS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes,

Secrétaire :

M. Lionel HEBRARD, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Manduel,
M. Serge REDER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Rodilhan,
M. Christophe BOUGAREL, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de Castelnaud-Valence,

Mme Liliane ALLEMAND, C.A. d'Alès Agglomération, Conseillère Municipale de Vézénobres

Etaient absents excusés

Vice-Présidents :

M. Didier LEBOIS, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie d'Aubord,
M. Richard TIBERINO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes,
M. Eddy VALADIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Gilles,
M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Générac,
M. Alain DALMAS, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Garons,
Mme Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale

Secrétaires :

Mme Nicole PERRAU, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de la Rouvière,
Mme Sylvette FAYET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes,

Mme Catherine ROCCO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Caveirac, Mme Claude DE GIRARDI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes, M. Jacky RAYMOND, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Jérôme PANTEL, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Bellegarde, M. Jack DENTEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de la Calmette, M. Alain BARBUSSE, CC Pays de Sommières, 1^{er} Adjoint au Maire de Parignargues, M. Bernard ANGELRAS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Julien PLANTIER, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Melle Maud CHELVI-SENDIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Patrick LAUZE, C.C. du Pont du Gard, adjoint au Maire de Comps, M. Jean-Claude FEYBESSE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Frédéric PASTOR, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Gérard GIRE, C.A. Nîmes Métropole, Maire de Fons Outre Gardon, Mme Monique BOISSIERE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Laurent BURGOA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Alex DUMAGEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de St Gilles, M. Marc TAULELLE, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. François DUPUIS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Bouillargues, M. Guy APPART, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Vallabregues, M. Michel GABACH, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Dionisy M. André NAFRAICHEUR, C.C. du Pont du Gard, 1^{er} Adjoint au Maire de Meynes, Mme Corinne PONCE CASANOVA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes, M. Yoann GILLET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, Mme Bernadette MAUMEJEAN, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie d'Aimargues, Mme Joëlle CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de Vauvert, M. Alain REBOUL, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie de le Cailar, M. Michel GUERBER, C.C. Pays d'Uzès, Conseiller Municipal Mairie de Lussan, M. Michel BAZIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Gilles TIXADOR, C.A. de Nîmes

Métropole, Maire de St Anastasie, Mme Dominique NOVELLI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de St Gilles, M. Thierry PROCIDA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Julien SANCHEZ, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Maire de Beaucaire, M. Claude MARTINET, C.C. du Pont du Gard, Maire de Montfrin, M. Didier KIELPINSKI, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Garrigues Ste Eulalie, M. Frédéric SALLE LAGARDE, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Moussac. M. Patrice QUITTARD, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Poulx, M. Joël ROUDIL, CC Piémont Cévenol, Maire de Carnas M. Jean-Jacques GRANAT, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Manduel, Mme Annick CHOPARD, C.C. de Petite Camargue, Adjointe au Maire de Vauvert, Mme Andrée ROUX, C.A d'Alès Agglomération, Maire de St Jean de Serres,

Pouvoirs donnés

M. Jean-Jacques GRANAT à M. Lionel HEBRARD
M. Didier LEBOIS à M. Hervé GIELY
M. André NAFRAICHEUR à M. Aimé BARACHINI
Mme Monique BOISSIERE à Mme Marie-Reine DELBOS

Monsieur Hervé GIELY, Président, rapporteur, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2019, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur Syndical a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes opérations d'ordres qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

VU le compte de gestion du comptable public du budget principal, transmis au Président,

CONSIDERANT que les résultats globaux, par section, du compte administratif présenté par le Président pour l'exercice 2019 sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses,

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré

DECIDE

ARTICLE 1 : De statuer

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019,
- sur l'exécution du Budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

ARTICLE 2 : De déclarer que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2019, par le Receveur Syndical, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8 + 4 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Adoptée à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20200224-DL20014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/02/2020

Affichage : 27/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du SITOM Sud Gard
Hervé GIELY